Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Poitiers

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de l'académie de Poitiers
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne

Évaluation et expertise pédagogique

Corps d'inspection

Secrétariat
inspecteurs d'académie
inspecteurs pédagogiques régionaux
IA-IPR / 2016 -2017

Téléphone
05 16 52 65 73
05 16 52 64 82

Affaire suivie par
Séverine Verschaeve

Courriel
severine.verschaeve@ac-poitiers.fr

Adresse postale
Rectorat – DSDEN 86
22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

Madame Séverine VERSCHAEVE
IA-IPR SVT

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
Sciences de la Vie et de la Terre

s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Poitiers, le 5 septembre 2016

Objet : **lettre de rentrée 2016**

Préambule commun à toutes les disciplines

Mesdames et messieurs les professeurs,
Chers collègues,

Nous espérons tout d'abord que l'été vous a apporté le repos nécessaire, après une année scolaire particulièrement chargée et exigeante.

Au regard des résultats de l'académie pour cette année 2015-2016, on mesure les fruits d'un engagement renouvelé des enseignants auprès de leurs élèves et, pour certains d'entre vous, auprès des collègues stagiaires. Les résultats au baccalauréat professionnel et au DNB ainsi que le taux de titularisation le prouvent cette année. Le fléchissement du taux de réussite aux baccalauréats technologique et général, et le taux d'accès aux études post bac encore faible, doivent aussi retenir notre attention, même s'ils ne peuvent entacher les efforts faits en termes d'orientation en fin de seconde, notamment l'accès aux passerelles. Par conséquent, pour cette année 2016-2017, il sera nécessaire, au collège comme au lycée, de centrer l'action pédagogique dans la classe, sur la construction du projet et l'orientation de l'élève favorisés par les quatre parcours (Avenir, Citoyen, Artistique et Culturel, Santé), sur l'évaluation au service des apprentissages. On s'attachera, plus particulièrement, à travailler les périodes de transition (école /collège, collège/lycées et lycées/université) par l'approfondissement des liaisons inter-degré et inter-cycle.1

La rentrée 2016 est aussi celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, maillon essentiel de la Refondation de l'Ecole de la République. Comme vous le savez, cette réforme met avant tout l'accent sur la souplesse des démarches pédagogiques qui intègrent, dans le cadre habituel des cours et des nouveaux programmes disciplinaires, l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Si ces derniers caractérisent le nouveau cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème), l'Accompagnement Personnalisé jalonne les quatre niveaux du collège et permet notamment un accueil privilégié des élèves de 6ème, en fin de cycle 3. La logique des cycles met l'accent sur la fluidité des parcours, jusqu'à l'orientation post-bac, qui demeure un objectif académique majeur. La construction du cycle 3, en lien avec le 1er degré, constitue

[1] http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html

également une priorité. L'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, redéfini en huit domaines, est l'objectif du parcours de l'élève, à atteindre en fin de période de scolarité obligatoire. Des temps de formation pédagogique, en 2015-16, ont permis des échanges constructifs sur la mise en place de l'AP et des EPI. L'année qui s'ouvre va rapidement nous réunir sur la question de l'évaluation des élèves, soulevée notamment par la mise en place du Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème. L'outil numérique constitue un deuxième objet de formation, pour lequel les enseignants de collège, SEGPA, EREA et 3e prépa pro devront construire leur propre parcours de formation (au moins 18h) parmi les offres du Plan Académique de Formation. Tout au long de l'année, formateurs et inspecteurs seront présents pour vous accompagner dans ces premiers temps de mise en œuvre.

Plus que jamais, les valeurs de l'Ecole de la République doivent s'incarner dans la construction des compétences et dans la qualité des relations que vous savez tisser avec vos élèves. Nous savons pouvoir vous faire confiance pour contribuer à instaurer un climat scolaire serein.

Partie spécifique aux Sciences de la Vie et de la Terre

Chers collègues,

Je vous souhaite tout d'abord une excellente année scolaire 2016-2017, au service des apprentissages des élèves et de leur réussite.

Je vous avais développé dans la lettre de rentrée 2015 les principes pédagogiques sur lesquels s'appuie l'enseignement de SVT, notamment le développement de l'autonomie intellectuelle de l'élève et la mise en œuvre d'une évaluation au service des apprentissages. Je vous encourage à être particulièrement attentif aux apports des **neurosciences** et des **sciences cognitives** dans la connaissance des processus d'apprentissage. Cette connaissance est un élément clé de la conception d'un enseignement efficace.

La réforme du collège s'accompagne, pour les sciences, de l'apparition d'une **épreuve écrite au DNB**. Vous trouverez en annexe les liens vers les textes définissant cette épreuve ainsi que le sujet zéro.

De nombreuses ressources pour vous accompagner dans la conception de votre enseignement sont également disponibles sur **Eduscol** (lien en annexe).

Dans le cadre de la réforme, comme annoncé dans la lettre commune, les **professeurs de collège** doivent s'inscrire à trois journées de formation (18h) en lien avec le numérique. Dans le plan de formation en SVT et de sciences, trois dispositifs rentrent dans ce cadre :

- Les nouveaux programmes de SVT : la trace écrite
- Travailler et évaluer par compétences en SVT
- Sciences et technologie : mutualisation locale de pratiques innovantes (penser à cocher « pluridisciplinaire sciences » dans le choix des disciplines)

Les **professeurs de lycée** peuvent s'inscrire aux formations suivantes :

- Développer la créativité des élèves en sciences
- Préparer les élèves aux études supérieures de SVT
- Problématisation et tâches complexes en SVT

Une formation « **préparation aux concours internes** » est également proposée ; son ouverture effective sera tributaire du nombre d'inscrits.

Dans tous les cas la limite des inscriptions au PAF est fixée au 21 septembre prochain.

Si vous êtes inscrit à une formation, vous recevrez par mail, quelques temps avant sa tenue, un lien avec une clé d'inscription pour vous connecter à l'espace **Magistère e-action SVT** afin de bénéficier d'un accompagnement en distanciel en amont et en aval de la formation.

J'attire votre attention sur la parution, au BOEN du 21 juillet 2016 de **la réglementation concernant les dissections.** Plus généralement, vous pouvez prendre connaissance des consignes de sécurité au laboratoire de SVT sur le site SVT de l'académie de Toulouse. L'académie de Versailles a publié un document présentant les alternatives à la dissection (lien en annexe).

Si ce n'est déjà fait, je vous invite à réfléchir en équipe de sciences à l'élaboration d'un **projet d'équipe** qui permet d'assurer la cohérence dans les enseignements, les actions menées, l'équipement de l'établissement en sciences. Cette élaboration doit respecter un certain nombre d'étapes et le projet doit être organisé de façon à pouvoir s'inscrire dans le contrat d'objectifs et/ou le projet de l'établissement.

- L'élaboration du projet s'appuie sur un diagnostic pertinent concernant les élèves (données générales de l'établissement, données disciplinaires), les enseignants (nombre, statut, renouvellement…), les locaux et les équipements, et l'organisation des enseignements pour la discipline et en lien avec les autres disciplines, scientifiques ou non. Ce diagnostic débouche sur la formulation d'objectifs précis et réalisables qui doivent être en cohérence avec les priorités nationales, académiques, et locales. L'équipe propose ensuite des actions pour atteindre ces objectifs ; il est important dès cette étape de réfléchir à l'évaluation des actions menées afin de pouvoir ajuster ces dernières en temps réel.
- La rédaction du projet d'équipe reflète les étapes décrites ci-dessus, précédées d'un argumentaire incluant la démarche de projet disciplinaire dans une cohérence globale avec le projet d'établissement, le contexte local, et les priorités académiques et nationales.

La formalisation d'un projet d'équipe constitue une étape indispensable dans la mise en œuvre des nouveaux programmes des cycles 3 et 4, les enseignements pratiques interdisciplinaires, l'accompagnement personnalisé, dans le cadre de la réforme du collège.

Vous pouvez si vous le souhaitez utiliser le modèle de projet d'équipe disponible sur l'espace collaboratif, dans la rubrique réforme du collège, deuxième journée de formation.

Cette année, **quatre chargés de mission d'inspection** me seconderont :

- Mme Valérie Garnaud-Devallois, enseignante au lycée Guez de Balzac à Angoulême ;
- M. Jean-Michel Remy, enseignant au lycée de l'Image et du Son à Angoulême ;
- Mme Florence Lorioux, enseignante au lycée Jean Hyppolite à Jonzac
- M. Eric Bonneau, enseignant au collège Henri Martineau de Coulonges sur l'Autize.

Je vous remercie pour votre investissement pour la réussite de tous vos élèves, dans vos actions quotidiennes au sein de la classe et dans l'établissement.

Je vous renouvelle mes vœux et vous présente, chers collègues, mes plus cordiales salutations.

Séverine VERSCHAEVE

Annexe : Les textes et liens utiles

Portail national pour les SVT : http://eduscol.education.fr/svt/

Programmes officiels

- Programmes du lycée
  BOEN spécial du 4 février 2010
- Programmes du collège
  BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015 et n°48 du 24 décembre 2015
- Socle commun
  BOEN n°17 du 23 avril 2015
- Loi de refondation de l'école
  JO du 8 juillet 2013

Réforme du collège

BOEN n°27 du 2 juillet 2015
Parcours d'éducation à la santé : BO n°5 du 4 février 2016

- L'évaluation : BO n°3 du 21 janvier 2016 et n°14 du 8 avril 2016
  Ressources Eduscol évaluation :
  http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html
- Ressources Eduscol réforme du collège :
  http://eduscol.education.fr/cid99757/ressources-d-accompagnement-des-nouveaux-programmes-de-l-ecole-et-du-college.html
- Banque de ressources numériques :
  http://ecolenumerique.education.gouv.fr/brne/
  Et le dossier d'accompagnement pédagogique associé :
  http://eduscol.education.fr/cid105828/banque-de-ressources-en-sciences.html

TPE

- Thèmes 2016/2017 et fiches pédagogiques
  http://eduscol.education.fr/cid47789/themes-nationaux.html

Sécurité au laboratoire

http://eduscol.education.fr/svt/sinformer/environnement-professionnel/risques-et-securite-en-svt.html
BO n°29 du 21 juillet 2016
Des alternatives à la dissection : http://svt.ac-creteil.fr/Des-alternatives-pedagogiques-a-la-dissection-de-la-souris

L'académie de Poitiers

- Le projet académique
  http://www.ac-poitiers.fr/l-academie/le-projet-academique-2014-2017-154495.kjsp?RH=1206027480595
- l'intranet
  www.intra.ac-poitiers.fr
- Le plan académique de formation
  https://id.acpoitiers.fr/paf/
- Le site disciplinaire
  http://ww2.ac-poitiers.fr/svt/
- l'espace collaboratif SVT
  Sur l'intranet, espaces collaboratifs, onglet pédagogie et formation